

AVIS DE PUBLICITE

SYNDICAT MIXTE DE BESANÇON ET DE SA RÉGION POUR LE TRAITEMENT DES DÉCHETS

M. Cyril DEVESA - Président
4 Rue Gabriel Plançon
25043 BESANCON
SIRET 25250824700019



L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 12 mois

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Environnement ;

Objet	Fourniture d'accessoires de compostage : bioseaux, aérateurs de compost et tamis				
Référence	23_31à33				
Type de marché	Fournitures				
Mode	Procédure adaptée ouverte				
Code NUTS	FRC21				
Lieu de livraison principal	SYBERT 25000 SYBERT				
Durée	12 mois				
Description	<p>Montant HT maximum pour la durée totale du contrat : 84000.0 Euro(s) H.T. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix unitaires. Les montants estimatifs sont indicatifs et comprennent la totalité des périodes de reconduction. L'un des axes principaux de cette politique de réduction est le développement de la pratique du compostage par les habitants, c'est pourquoi le SYBERT développe de multiples actions pour encourager et aider cette pratique sur tout son territoire et quel que soit le type d'habitat : habitat individuel et habitat collectif. Fourniture d'accessoires de compostage : bioseaux, aérateurs de compost et tamis</p>				
Code CPV principal	16160000 - Matériel de jardinage divers				
Forme	Possibilité de présenter une offre pour tous les lots Les variantes sont refusées				
Reconductions	Oui				
Lots	Libellé	Estimé € HT	Mini € HT	Maxi € HT	CPV
N° 01	Bioseaux Description : Bioseaux				16160000

N° 02	<p>Montant HT maximum du lot pour la durée totale du contrat : 36 000,00 Euro(s) H.T.</p> <p>Aérateurs de compost</p> <p>Description : Aérateurs de compost</p> <p>Montant HT maximum du lot pour la durée totale du contrat : 45 000,00 Euro(s) H.T.</p>	16160000
N° 03	<p>Tamis</p> <p>Description : Tamis</p> <p>Montant HT maximum du lot pour la durée totale du contrat : 3 000,00 Euro(s) H.T.</p>	16160000

Conditions relatives au contrat

Autres conditions Conditions particulières d'exécution :
Ressources propres du SYBERT

Conditions de participation

Marché réservé : Non

Critères d'attribution

Lot n° 01 : Bioseaux

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Lot n° 02 : Aérateurs de compost

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Lot n° 03 : Tamis

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Offres

Remise des offres le **22/06/23 à 12h00** au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Validité des offres : **3 mois**, à compter de la date limite de réception des offres.
Modalités d'ouverture des offres :
Date : le 22/06/23 à 14h00

Dépôt

- **Déposer un Pli dématérialisé**

Renseignements complémentaires

Marché périodique : Oui
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

Fonds Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

Recours Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal administratif de Besançon
30, rue Charles Nodier
25044 Besançon Cedex 3

Tél : 03 81 82 60 00 - Fax : 03 81 82 60 01

greffe.ta-besancon@juradm.fr

Organe chargé des procédures de médiation :

Tribunal administratif de Besançon

30, rue Charles Nodier

25044 Besançon Cedex 3

Tél : 03 81 82 60 00 - Fax : 03 81 82 60 01

greffe.ta-besancon@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

- référé pré-contractuel (art L.551-1 et suivants du CJA pour les pouvoirs adjudicateurs et L551-5 et suivants pour les entités adjudicatrices

- référé contractuel (art L551.13 et suivants du cja)

- recours en contestation de validité du contrat (jurisprudence Tarn et Garonne qui peut être exercé par les Tiers au contrat, sans considération de leur qualité dans les 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées